

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Société québécoise d'évaluation de programme 3 novembre 2023

(Amphithéâtre ÉNAP-Québec, 555, boul. Charest Est, Québec et en ligne via la plateforme Zoom)

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 13h15 par monsieur Jean Serge Quesnel, président du Conseil d'administration (CA) de la Société québécoise d'évaluation de programme (SQEP). M. Laval Villeneuve assure le secrétariat de la séance en sa qualité d'adjoint administratif de la SQEP.

2. Vérification du quorum

Au moment de l'ouverture de l'assemblée, le nombre de membres présents(es), est de 30 personnes en ligne et 39 en présentiel. Aucune représentation par procuration n'a été reçue. Le quorum requis étant de 31 personnes (10% des membres de la SQEP, 306 membres en date du 10 octobre 2023), le président constate que le quorum est atteint.

3. Présentation de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par François Monnou et appuyée par Marie-Ève Normandeau.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 21 octobre 2022

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 octobre 2022 est proposée par Jean Serge Quesnel et est adopté à l'unanimité, sans opposition ni modification.

5. Plan stratégique 2021-2024

Le président rappelle les 4 axes du Plan stratégique 2021-2024 :

- Axe 1– Gouvernance : Améliorer la structure et le fonctionnement de la SQEP,
- Axe 2– Centre de service: Favoriser l'accès à des opportunités de professionnalisation en évaluation de programme au Québec et dans le monde francophone,
- Axe 3 – Vie associative: Contribuer au renforcement de liens, d'échanges et de collaborations entre les membres de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de programmes du Québec et dans le monde francophone,
- Axe 4 – Positionnement et rayonnement : Faire rayonner et améliorer le positionnement de la SQEP comme étant une organisation de référence en évaluation de programmes au Québec et dans le monde francophone.

6. Faits saillants du rapport d'activités 2022-2023

Le président résume les principales activités réalisées en 2022-2023 :

- Axe 1 – La bonne gouvernance :
 - 1.1 – **La préparation d'un plan annuel avec indicateurs de performance,**
 - 1.2 – Tableaux de bord trimestriels sur la réalisation du plan annuel,
 - 1.3 – La constitution de comités permanents de travail,
 - 1.4 – Une veille sur l'application des règlements et code de conduite dans les activités de la SQEP,
 - 1.5 – **Une réflexion stratégique sur les besoins de prise en compte d'enjeux et de considérations sensibles à l'éthique, au genre, à la diversité et inclusion, au développement durable au sein des engagements de la SQEP,**
 - 1.6 – Création d'un Comité de promotion de la SQEP

- 1.7 – Rencontres mensuelles du Conseil d'administration,
- 1.8 – Rencontres fréquentes des comités permanents de travail,
- 1.9 – Une évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration,
- 1.10 – La tenue de l'Assemblée générale de la SQEP.

- Axe 2 – La professionnalisation :
 - 2.1 – Promotion du titre professionnel, ÉQ,
 - 2.2 – **Offrir dix formations professionnelles,**
 - 2.3 – Offre de bourses Marie Gervais appuyant des évaluateurs/trices émergent/es à assister au Congrès 2023 de la SCÉ et au Colloque 2023 de la SQEP,
 - 2.4 – **Actualiser l'inventaire des formations universitaires en évaluation offertes au Québec,**
 - 2.5 – **Création d'une liste d'entreprises œuvrant en évaluation au Québec et à l'international,**
 - 2.6 – Afficher les occasions de formation en français,
 - 2.7 – Rendre disponible des ressources et outils de travail en évaluation de programme,
 - 2.8 – **Partager les possibilités d'emploi en évaluation.**

Formations

- Dix formations qui ont été offertes entre novembre 2022 et septembre 2023 (387 inscriptions) :
 1. « Corrélation, régression multiple – Analyse quantitative » : Benoît Gauthier ÉQ,
 2. « Réseautage en vitesse » : Marie-Philippe Lemoine ÉQ,
 3. « Évaluation, participation et engagement » : Philippe Tousignant,
 4. « Comment intégrer l'ADS dans l'évaluation » : Vanessa Anastasopoulos ÉQ,
 5. « S'appuyer sur les données et la technologie pour éliminer les obstacles à l'inclusion » : Nansy Jean-Baptiste,
 6. « Technique de l'analyse multicritère d'évaluation comparative et de priorisation d'options d'intervention » : Daniel Boutaud,
 7. « Midi de la SQEP – L'évaluation dont vous êtes le héros » : Marie-Philippe Lemoine ÉQ,
 8. « L'analyse de contribution : des principes à la mise en œuvre » : Thomas Delahaie,
 9. « Développement et validation d'indicateurs pour mesurer l'adaptation aux changements climatiques » : Johann Jacob,
 10. « Contrôle et assurance qualité pour l'évaluation » : Ian C. Davies ÉQ.

Le président mentionne que par formation, on inclut différentes formes d'activités formatives telles que des webinaires, ateliers ou activités de réseautage.

- Axe 3 – La vie associative
 - 3.1 – Tenir à jour les membres de la SQEP informé/es sur les activités de la SQEP et la Francophonie,
 - 3.2 - **L'organisation du colloque annuel,**
 - 3.3 - **La publication mensuelle de l'Infolettre,**
 - 3.4 – **La publication du Bulletin de la SQEP,**
 - 3.5 – La tenue des "Midi de la SQEP",
 - 3.6 – L'organisation d'événements de réseautage en virtuel et en présentiel. Sous ce titre, le président rappelle que la SQEP a également été l'hôte du Congrès 2023 de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ) à Québec en juin dernier.

Par ailleurs, le 21 octobre 2022, le colloque annuel et l'assemblée générale annuelle se sont tenus en mode virtuel via la plateforme Kumospace. Il y a eu 63 participants. Le thème du colloque 2022 était: Après 25 colloques de la SQEP : où en est l'évaluation ?

Le premier panel présenta trois publications clés récentes en évaluation. Il était formé de : Maude Léonard, professeure à l'UQAM, Agathe Devaux de Quadrant-Conseil et Jean Serge Quesnel ÉQ. MTSCÉ, professeur associé, ENAP.

La conversation avec les ancien/nes président/es avait comme panelistes Hélène Johnson (2001-2003), Félix Meisels (2007-2009), Nicolas Toutant (2009-2012), Pernelle Smits (2012-2014) qui ont parlé des origines et des défis rencontrés.

La présentation sur les analyses des diversités/interculturalités / facteurs identitaires a été faite par Lara Gauthier professeure adjointe, Université de Montréal et Louise Mailloux, ancienne associée de Goss Gilroy.

- Axe 4 – Le positionnement et le rayonnement de la SQEP
 - 4.1 – **Étude de l'état des lieux de l'évaluation au Québec**,
 - 4.2 - Participation active au conseil d'administration et comités de la SCÉ,
 - 4.3 – **Organisation du congrès 2023 de la SCÉ à Québec**,
 - 4.4 – Participation active au conseil d'administration du Réseau francophone d'évaluation,
 - 4.5 – Contribution au Forum International Francophone de l'Évaluation 2023,
 - 4.6 – Participation au conseil d'administration de l'Association d'évaluation du développement international (IDEAS),
 - 4.7 – Collaboration avec l'Association marocaine d'évaluation (AME),
 - 4.8 – Collaboration avec Société sénégalaise d'évaluation (SénÉval),
 - 4.9 – **Collaboration avec l'Association pour la promotion de l'évaluation au Mali (APEM) et présentation de sept webinaires**,
 - 4.10 – Collaboration avec l'Initiative Ivoirienne pour l'Évaluation (2IEval),
 - 4.11 – Collaboration avec le Réseau guinéen de suivi et évaluation (ReGuiSE).

Félicitations spéciales

Le président félicite quelques membres de la SQEP pour des activités réalisées en cours d'année en 2022-2023 :

- Linda Rey ÉQ, Jean Serge Quesnel ÉQ, MTSCÉ et Vénétia Sauvain, pour l'édition de la publication du manuel universitaire *L'évaluation en contexte de développement : Enjeux, approches et pratiques, publié en libre accès*. Le manuel reflète la collaboration d'une cinquantaine d'auteurs et autrices et est disponible gratuitement.
- Anna Guève ÉQ, pour avoir agi comme co-responsable de l'organisation du congrès de la SCÉ. Un effort extraordinaire !
- Benoît Gauthier ÉQ, qui a appuyé avec brio la tenue du congrès de la SCÉ à Québec, en assumant les rôles de trésorier, de gestionnaire de l'informatique et de conseiller expérimenté en organisation de conférence.
- À la quarantaine de membres de la SQEP qui ont démontré zèle et efficacité dans l'organisation du congrès de la SCÉ et dans les activités de la SQEP.

7. Sommaire des états financiers et désignation de l'expert-comptable

En l'absence, pour cause de maladie, de la trésorière de la SQEP, le président donne la parole à Laval Villeneuve, adjoint administratif, pour présenter les états financiers de l'année 2022-2023.

Monsieur Laval Villeneuve précise que le bilan a été vérifié par le vérificateur-comptable, Monsieur Michel Gagnon. Ce bilan permet de situer l'actif de la SQEP à 51 067\$, comparativement à 56 652\$ l'an dernier, alors que le passif est de 1 489\$ comparativement à 2 310\$ l'an dernier, ce qui fait que l'avoir des membres est de 49 578\$ comparativement à 54 342\$ l'an dernier.

Au niveau de l'état des résultats, un comparatif sur 3 années fiscales est présenté. Concernant les revenus, en 2022-2023 ceux-ci sont légèrement inférieurs à l'an dernier alors que le niveau de dépenses est sensiblement le même en 2022-2023 comparativement à 2021-2022. Ces éléments démontrent une perte de quelques 4900\$. Il ne faut pas oublier que la tenue du Congrès 2023 de la SCÉ à Québec a généré des revenus pour la SQEP qui apparaîtront dans les états financiers de l'an prochain. À ce sujet, le président précise que la cote part de la SQEP pour l'organisation du Congrès de la SCÉ s'élève à 21 600\$.

M. Laval Villeneuve précise qu'en effet, l'année fiscale de la SQEP court du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante et comme la cote part de la SQEP a été versée en octobre, ce montant apparaîtra donc aux états financiers de l'an prochain.

M. Laval Villeneuve présente un tableau comparant les états financiers de 2015 à 2023. On constate un creux au niveau des revenus et des dépenses qui correspond à la période pandémique mais que par la suite, les revenus et les dépenses commencent à remonter. À ce sujet, le président mentionne que l'activité de promotion prévue au plan annuel et coordonnée par Monsieur Daniel Boutaud consiste à mieux faire connaître la SQEP et d'augmenter le nombre de membres.

Finalement, M. Laval Villeneuve présente une comparaison des sources de revenus de 2015 à 2023. On constate qu'au niveau des formations les revenus sont légèrement inférieurs alors que les revenus reliés aux cotisations sont un peu à la hausse. De même, les revenus associés au colloque sont légèrement plus bas alors que les revenus « Autres » provenant des frais de gestion des cotisations des membres conjoints SQEP et SCÉ sont un peu plus élevés.

Le président reprend la parole afin de recommander le renouvellement du mandat de Monsieur Michel Gagnon comme vérificateur-comptable pour la prochaine année. La recommandation est faite sur une base de non-objection et le président invite les membres à signifier dès maintenant leur objection, le cas échéant.

Après quelques minutes, le président constate que personne ne soulève d'objection, et déclare que Monsieur Michel Gagnon est désigné comme expert-comptable pour effectuer la vérification comptable de l'exercice 2023-2024.

8. Élections des membres du Conseil d'administration

Avant de céder la parole à Monsieur Richard Marceau qui agira comme président d'élection, le président présente la situation de la composition du CA 2022-2023 de la SQEP. Il constate que :

- Le mandat d'un an du président Jean Serge Quesnel est terminé, il y aura donc élection à ce poste.
- Les administratrices suivantes vont accomplir la seconde année de leur mandat de deux ans :
 - Adja Seynabou Kane, Hadja N'Sira Balde et Sandrine Wettach.
- Il en est de même pour les administrateurs suivants :
 - Daniel Boutaud, Christian Doly et François Monnou.
- Les administratrices Anna Guèye, ÉQ, et Denise Charline Teikeu Ngrintewe, et l'administrateur Loïc Nsabimana ont atteint le terme de leur mandat de deux ans, il y aura donc élections à ces postes.
- L'administratrice Marie-Philippe Lemoine ÉQ ne sollicite pas un nouveau mandat, il y aura donc élection à ce poste.

Le président adresse ses sincères remerciements à ces administratrices et administrateurs pour leur implication très appréciée au cours de cette année.

De plus, des remerciements particuliers sont adressés aux personnes suivantes :

- Sherri Bisset ÉQ, présidente sortante, pour avoir contribué aux travaux du Conseil d'administration et avoir organisé avec Brice Dikoume les activités sociales du Congrès de la SCÉ.
- Anna Guèye ÉQ, vice-présidente (Québec) pour avoir contribué comme éditrice du Bulletin de la SQEP et avoir représenté la SQEP au Forum international francophone d'évaluation (FIFE) 2023 et au conseil d'administration du Réseau francophone d'évaluation (RFÉ).

- Daniel Boutaud vice-président (Montréal) pour avoir coordonné un groupe de travail sur une stratégie de promotion de la SQEP et avoir dressé un plan pour un catalogue de vidéo formation.
- Denise Charline Teikeu Ngnintewe, pour avoir assumé le rôle de trésorière de la SQEP et avoir contribué aux travaux de comités.
- Hadja N'Siri Balde, secrétaire, pour avoir dressé une liste d'entreprises québécoises œuvrant en évaluation et avoir contribué aux travaux du comité sur la réflexion stratégique.
- Adja Seynabou Kane, pour avoir mis à jour le recensement des offres de formations universitaires en évaluation et d'avoir assumé le rôle de coordonnatrice du Comité de sélection des bourses Marie Gervais.
- Christian Doly, pour avoir coordonné le comité de réflexion stratégique et assumé la liaison avec le RéBuSE.
- François Monnou, pour avoir été le représentant de la SQEP au Conseil d'administration de la SCÉ et avoir contribué au congrès de la SCÉ.
- Marie-Philippe Lemoine ÉQ, administratrice, pour avoir coordonné le programme des formations offertes par la SQEP et en partenariat avec le Cyberinstitut de la SCÉ, d'avoir élaborer une ébauche d'un Guide de la formation, et pour avoir contribué à l'organisation du Colloque 2023.
- Loïc Nsabimana pour avoir contribué aux rencontres du Conseil d'administration et au comité de réflexion stratégique.
- Sandrine Wettach, pour avoir coédité l'étude sur l'état des lieux de l'évaluation au Québec et avoir contribué au Congrès de la SCÉ et au Colloque 2023 de la SQEP.

Le président précise que le règlement prévoit une élection séparée pour la présidence et pour les postes d'administrateurs et administratrices. Les officiers de la SQEP (vice-présidence Montréal, vice-présidence Québec, secrétaire et trésorière ou trésorier) sont désignés par le Conseil d'administration lors de la première réunion suivant l'Assemblée générale. Cette réunion se tiendra mardi le 14 novembre 2023.

Le président précise que la fonction d'administrateur ou administratrice implique :

- Participation à minimalement 1 rencontre par mois,
- Implication active dans un ou divers comités de travail,
- Il y a un maximum de 12 membres dans le CA (incluant la présidente ou le président sortant).

Concernant l'implication dans les différents comités, ce sont les membres du CA qui animent les activités des comités. Ils/elles peuvent également solliciter des membres de la SQEP, qui ne sont pas membres du CA, pour participer aux travaux.

Durée des mandats :

- Le poste d'administrateur(-trice) est d'une durée de 2 ans renouvelable,
- Le poste de président est d'une durée de 1 an, renouvelable pour une seconde année. Par contre, si le président est appelé à poursuivre une 3^{ème}, une 4^{ème} ou une 5^{ème} année, cela est possible à condition d'obtenir 2/3 des votes.

Le président cède ensuite la parole à Monsieur Richard Marceau qui agira comme président d'élection.

Monsieur Marceau précise qu'il y aura élection à la présidence ainsi qu'à 4 postes d'administrateur ou administratrice. On débute par l'élection à la présidence.

8.1. Élection à la présidence

À ce sujet, Monsieur Marceau mentionne qu'une seule candidature a été reçue, soit celle de monsieur Jean Serge Quesnel, ÉQ, MTSCÉ, actuel président de la SQEP. Comme expliqué, le mandat de ce candidat peut être renouvelé selon les règles précédemment énoncées.

Le président d'élection demande aux membres présents si quelqu'un est intéressé à déposer sa candidature pour le poste de président ou présidente. Après vérification auprès des participants(es) en ligne et des personnes présentes, le président d'élection constate qu'aucune autre personne ne souhaite se porter candidat ou candidate au poste de président de la SQEP.

Le président d'élection demande aux membres présents, en ligne ou en personne, si quelqu'un s'oppose à l'élection de Monsieur Jean Serge Quesnel au poste de président.

Le président d'élection constate qu'il n'y a aucune objection et conclut à une élection par acclamation. Il déclare monsieur Jean Serge Quesnel président de la SQEP pour une 3^{ème} année consécutive.

8.2. Élection des administrateurs(-trices)

Le président d'élection poursuit en rappelant qu'il y a 4 postes d'administrateur ou administratrice en élection et que 5 candidatures ont été reçues. Conséquemment, il doit y avoir élection. Les 4 candidatures qui obtiendront le plus grand nombre de vote seront élus.

Les noms des candidats et candidates sont affichés à l'écran, soit :

- Administratrice sortante: Anna Guèye ÉQ,
- Administratrice sortante: Denise Charline Teikeu Ngnintewe,
- Administrateur sortant : Loïc Nsabimana,
- Nouvelles candidatures : Maciré Sissoko et Yrina Janvier.

Il invite les candidats et candidates à se présenter en 2 minutes en répondant aux 2 questions suivantes :

- Comment pensez-vous que votre expérience en évaluation peut bénéficier à la SQEP ? (1 minute),
- Quelles sont vos candidatures ? (1 minute).

Les quatre candidats présents prennent la parole et se présentent à tour de rôle en débutant par madame Anna Guèye, suivie de M. Loïc Nsabimana, de M. Maciré Sissoko et de Mme Yrina Janvier.

Le président d'élection passe ensuite la parole à Laval Villeneuve, adjoint administratif, afin d'expliquer les modalités d'exercice du vote.

Celui-ci explique le nouveau mode de votation qui sera utilisé et par lequel les membres de la SQEP, autant les participants en ligne que ceux en présentiel devront utiliser leur appareil cellulaire pour activer un code QR qui leur donnera accès au bulletin de vote. Les membres sont invités à voter pour un maximum de 4 candidatures sur les 5 proposées.

Au besoin des bulletins de vote papier sont disponibles et seront remis aux membres qui en font la demande. Un délai de 5 minutes est accordé pour voter. Trois membres ont fait une demande de bulletin de vote en papier et le lien vers le bulletin de vote en format Google Form est également transmis aux membres en ligne via le clavardage.

La compilation des résultats ayant été complétée, un taux de participation de 89% est enregistré. Le président d'élection déclare élus au poste d'administrateur(-trice) les candidates et candidats ayant obtenu le plus grand nombre de vote, soit:

- ✓ Administratrice: Anna Guèye ÉQ

- ✓ Administratrice: Yrina Janvier
- ✓ Administrateur : Maciré Sissoko
- ✓ Administrateur : Loic Nsabimana

Le président transmet ses félicitations aux personnes élues et les remercie pour leur implication.

Le président de la SQEP prend la parole et félicite les personnes élues. Il mentionne qu'un courriel d'engagement contenant de la documentation seront transmis aux nouveaux(-elles) administrateurs(-trices) par l'adjoint administratif, Laval Villeneuve, et souligne que la prochaine rencontre du Conseil d'administration se tiendra mardi, 14 novembre.

9. Levée de l'Assemblée

Avant la levée de l'assemblée, les membres de la SQEP sont invités(-es) à soumettre leurs questions ou commentaires.

Aucune question ni aucun commentaire n'est soumis.

La séance est levée à 14h30, proposée par Daniel Boutaud, secondée par Anna Guève ÉQ.

Laval Villeneuve, adjoint administratif de la SQEP

3 novembre 2023